



© Tokyo2020 / Uta MUKUO

LETTRÉ DU JAPON

Ambassade du Japon en Côte d'Ivoire

Bulletin d'information n°33, AOÛT 2021

JEUX OLYMPIQUES DE TOKYO 2020

Le Japon relève le défi de l'organisation des JO, dans un contexte sanitaire difficile

Les Jeux Olympiques (JO) de Tokyo 2020 ont eu lieu du 23 juillet au 8 août 2021 avec un an de décalage. La cérémonie d'ouverture, plutôt sobre, mais parfois spectaculaire, fut un doux mélange de traditions et de technologies, ponctuée d'un message d'espoir pour les 206 délégations présentes et pour le monde entier, dans un contexte sanitaire difficile. La star japonaise du tennis, OSAKA Naomi, dernière relayeuse de la flamme olympique ayant parcouru le territoire japonais durant plusieurs mois, a embrasé la vasque olympique devant des milliers d'athlètes et quelques dirigeants du monde qui ont bien voulu effectuer le déplacement. Retardée d'un an en raison de la pandémie de Covid-19, l'organisation de ces JO a été un immense défi surmonté grâce à la volonté des autorités et aux efforts du peuple japonais qui ont su mettre en place les ressources humaines, les infrastructures et une chaîne logistique adéquates. Ces Jeux sont historiques, d'abord, parce qu'ils se sont déroulés quasiment à huis clos, en raison de la pandémie. Ensuite, ces Jeux ont accueilli autant d'athlètes féminins que masculins. Enfin, à l'égard de la jeunesse, des sports dits "jeunes et urbains", comme le skateboard, le basket 3x3 ou le surf ont été intégrés, tout comme le karaté qui y a été admis de façon exceptionnelle. La Côte d'Ivoire a participé à ces JO de façon honorable dans plusieurs disciplines, notamment, le football, l'athlétisme et surtout, le Taekwondo où elle a pu remporter une médaille de bronze.



© Tokyo2020 / Uta MUKUO - Stade Olympique



© Tokyo2020 / Shugo TAKEMI - Karate



© Tokyo2020 / Uta MUKUO - Sky Tree (Tokyo to Paris)

DANS CE NUMERO	
P 1: JEUX OLYMPIQUES DE TOKYO 2020	- Le Japon relève le défi de l'organisation des JO, dans un contexte sanitaire difficile
P 2-3: ECONOMIE	- Amélioration de l'environnement des affaires pour la promotion des investissements japonais en Côte d'Ivoire: L'Ambassadeur du Japon initie un dialogue de haut niveau - Le Ministre de la promotion de l'investissement et du développement du secteur privé exhorte les entreprises japonaises à investir davantage en Côte d'Ivoire
P 4: CULTURE, RELATIONS PUBLIQUES	- Bourses du Gouvernement du Japon : L'Ambassade relance le processus de sélection



© Tokyo2020 / Shugo TAKEMI - Judo

Principes fondamentaux de la Politique d'Assistance du Japon

Le Gouvernement japonais envisage de soutenir le Gouvernement ivoirien en vue de garantir la stabilité et le développement de la Côte d'Ivoire et de la sous-région. Ce soutien se traduit par des appuis visant d'une part, le renforcement de la sécurité et la paix, l'amélioration des services sociaux éprouvés par la crise et d'autre part, l'aménagement d'infrastructures et le renforcement des capacités des industries, ces dernières étant source de croissance économique.

Amélioration de l'environnement des affaires pour la promotion des investissements japonais en Côte d'Ivoire: L'Ambassadeur du Japon initie un dialogue de haut niveau

Suite à l'entrée en vigueur de « l'Accord bilatéral pour la promotion et la protection réciproques des investissements », un dialogue de haut niveau, présidé par S.E.M. Esmel Emmanuel ESSIS, Ministre ivoirien de la promotion de l'investissement et du développement du secteur privé, a été organisé, le 28 mai 2021, dans les locaux de l'Ambassade du Japon à Abidjan. Dans ses propos liminaires, S.E.M. KURAMITSU Hideaki, Ambassadeur du Japon en Côte d'Ivoire a tenu à rappeler le contexte et les objectifs visés par le « Comité de l'amélioration de l'environnement des affaires pour la promotion des investissements japonais en Côte d'Ivoire » mis en place en août 2019, en marge de la septième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 7) à Yokohama. Selon l'Ambassadeur, ce Comité apparaît comme le bras opérationnel de l'Accord sur les investissements, fruit des négociations au sommet menées depuis la TICAD 6 à Nairobi entre les Gouvernements japonais et ivoirien. Il vise à mettre en place un cadre institutionnel et opérationnel de concertation pour améliorer l'environnement des affaires afin de susciter d'avantage d'intérêts auprès des entreprises japonaises à faire plus d'investissements directs en Côte d'Ivoire. Il vise, entre autres, à définir des conditions stables, favorables et transparentes dans lesquelles les investissements devront se faire. A ce jour, la Côte d'Ivoire devient le



S.E.M. KURAMITSU Hideaki, Ambassadeur du Japon en Côte d'Ivoire et S.E.M. Esmel Emmanuel ESSIS, Ministre de la promotion de l'investissement et du développement du secteur privé lors du dialogue de haut niveau



Quelques participants au dialogue de haut niveau



Echanges entre les responsables d'entreprises japonaises et ivoiriennes

quatrième pays africain à conclure avec le Japon un tel accord sur l'investissement. Joignant l'acte à la parole, l'Ambassadeur du Japon a proposé que ce dialogue de haut niveau soit organisé une fois par an et a désigné l'Organisation japonaise du commerce extérieur (JETRO) pour le suivi dudit l'accord en tant que représentante de la partie japonaise. Dans cette dynamique, S.E.M. KURAMITSU a souhaité une collaboration active

de tous les ministères concernés au sein du Gouvernement ivoirien pour aboutir à des résultats tangibles et conforter le rôle du Comité partout en Côte d'Ivoire. Il a également souhaité que ce Comité contribue effectivement à dynamiser les échanges économiques entre le Japon et la Côte d'Ivoire et à intensifier davantage leurs liens d'amitié et de coopération.

Le Ministre de la promotion de l'investissement et du développement du secteur privé exhorte les entreprises japonaises à investir davantage en Côte d'Ivoire

Au cours du premier dialogue de haut niveau du « Comité de l'amélioration de l'environnement des affaires pour la promotion des investissements japonais en Côte d'Ivoire », S.E.M. Esmel Emmanuel ESSIS, Ministre ivoirien de la promotion de l'investissement et du développement du secteur privé a exprimé la reconnaissance du Gouvernement ivoirien à l'Ambassade du Japon pour l'initiation d'une telle rencontre visant au rapprochement des milieux d'affaires ivoirien et japonais. Tout en rappelant la place prépondérante accordée au secteur privé, considéré comme le principal moteur de la croissance économique ivoirienne, le Ministre a énuméré certaines réformes entreprises par son pays pour bâtir une économie inclusive, créatrice de richesses et d'emplois. Il a, entre autres, insisté sur la mise en œuvre de réformes structurelles et structurantes notamment, la mise en place de Guichets uniques et de Tribunaux de commerce, en vue de la rationalisation des processus, de la réduction des délais de traitement et des coûts, de même qu'une offre de service public digitalisé à travers le Portail Unique des Services à l'Investisseur. Il apparaît nécessaire de redynamiser les échanges en vue d'attirer davantage d'initiatives pour le développement du Commerce et des investissements japonais. Le Gouvernement ivoirien s'est donc félicité des succès de sa politique d'ouverture aux échanges et de conquête de nouveaux marchés qui a permis la signature de l'Accord de protection réciproque du commerce et des investissements entre les deux pays, entré en vigueur le 26 mars dernier. Selon le Ministre, les ambitions de la Côte d'Ivoire se déclinent comme suit :

- accroître la part de marché des exportations pour augmenter la présence des ressources ivoiriennes au Japon ;



Des Participants au dialogue de haut niveau du «Comité de l'amélioration de l'environnement des affaires pour la promotion des investissements japonais en Côte d'Ivoire »



Intervention d'un représentant de la partie ivoirienne



Echanges du Ministre et de l'Ambassadeur avec la Presse

- attirer de plus en plus d'investissements privés japonais vers la Côte d'Ivoire pour répondre aux demandes de biens et services non disponibles en Côte d'Ivoire et
- renforcer le capital humain tout en assurant le transfert de technologie au bénéfice du tissu économique ivoirien.

Pour réaliser de telles ambitions, il suggère qu'en plus des projets déjà réalisés, il faille renforcer la coopération entre la Côte d'Ivoire et le Japon. Ainsi, une cellule dénommée « JAPAN DESK » a été créée pour assister les entreprises japonaises dans leurs démarches administratives. Le Ministre a également vanté l'attractivité de la Côte d'Ivoire qui est l'une des économies les plus dynamiques d'Afrique avec environ 8% de croissance économique annuelle en moyenne, depuis 2012.

Les avantages liés au nouveau code des investissements adopté en 2018, la mise à niveau des infrastructures dans quasiment tous les secteurs d'activité, la croissance du secteur financier sont autant d'atouts qui pourraient bénéficier aux entreprises japonaises. D'où l'appel du Ministre invitant l'ensemble du secteur privé japonais à saisir cette opportunité en vue de partenariats, riches et mutuellement avantageux, pour des investissements plus importants en Côte d'Ivoire. Les participants au dialogue de haut niveau ont pris l'engagement de se rencontrer plus souvent dans l'optique de trouver des solutions rapides aux problèmes qui surviendraient lors de la mise en œuvre de «l'Accord bilatéral pour la promotion et la protection réciproques des investissements ».

Bourses du Gouvernement du Japon : L'Ambassade relance le processus de sélection

Après un an de suspension, en raison de la pandémie de Covid-19, le processus de sélection concernant les Bourses du Gouvernement du Japon a repris depuis le début du mois de juin, au sein de l'Ambassade. A l'instar des précédentes éditions, le programme de bourses a connu un grand engouement auprès des candidats de toutes les catégories. Cette année, ce sont plusieurs centaines d'élèves et d'étudiants qui ont postulé à l'une des 4 catégories de bourses proposées. Il s'agit, d'une part, de la bourse de recherche destinée aux candidats titulaires d'au moins la licence et désirant faire des études de master et/ou de PhD., et d'autre part, des bourses pour les personnes titulaires d'au moins le baccalauréat, toutes séries confondues, qui envisagent de poursuivre leurs études soit, dans une faculté universitaire de 1er cycle soit, pour des études dans des filières de technologie ou de formation professionnelle. Malgré la situation sanitaire qui n'a pu permettre l'organisation de séance d'explication des bourses au grand public, des fiches présentant successivement, les critères et les conditions générales, le calendrier de sélection ainsi que la liste des pièces à fournir pour postuler aux bourses MEXT ont été largement diffusés sur plusieurs supports numériques notamment, sur le site internet de l'Ambassade du Japon: https://www.ci.emb-japan.go.jp/itpr_fr/culture.html

Organisé en Côte d'Ivoire depuis plus de 4 décennies, le programme de bourses du Ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sports, de la Science et de la Technologie (MEXT) a permis à plus d'une centaine d'élèves et d'étudiants brillants d'étudier dans de



© <https://www.studyinjapan.go.jp/en/>



Des étudiants lors d'une séance de présentation des bourses MEXT à L'Université Alassane OUATTARA de Bouaké



Des boursiers et des responsables de sociétés japonaises, lors d'une réception organisée par l'Ambassadeur

prestigieuses universités et grandes écoles japonaises. Au-delà des échanges académiques et humains, l'objectif principal de cet ambitieux programme est de permettre aux boursiers de servir plus tard comme de véritables ponts entre le Japon et la Côte d'Ivoire. Forts de leurs expériences respectives au Japon, certains d'entre eux contribuent actuellement à divers échanges entre les deux pays. Ils constituent des ressources humaines sur lesquelles pourraient s'appuyer les entreprises japonaises désireuses d'investir en Afrique afin de contribuer à son développement

économique, tel que recommandé par la TICAD 6 qui a eu lieu en 2016 à Nairobi. D'autres, parlant bien le japonais, jouent un rôle actif à l'Ambassade du Japon. Dans cet esprit, l'Ambassadeur du Japon organise régulièrement des réceptions auxquelles il convie les anciens et les nouveaux boursiers, les anciens stagiaires de la JICA de même que les responsables des sociétés japonaises présentes en Côte d'Ivoire. Ceci a pour objectif de créer une synergie entre tous ces acteurs et surtout de partager et faire bénéficier à la Côte d'Ivoire leurs précieuses expériences acquises au Japon.